

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2007

PROTECTION DE L'ENFANCE - (n° 3184)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 299

présenté par
Mme Pecresse, rapporteure
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 17

I. – Dans la première phrase de l'alinéa 1 de cet article, substituer au mot :

« d' »,

le mot : « des ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution dans l'alinéa 3 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel portant sur la dénomination exacte de la Caisse nationale des allocations familiales.